



TransGrésivaudan

✉ Rue du Grand Pré

38570 Goncelin

☎ 04-76-97-27-48

Fax 04-76-97-27-46

✉ transgresivaudan@yahoo.fr

Contact : **Maggy ANSANAY-ALEX**

TransGrésivaudan

Le Grésivaudan désigne la large vallée de l'Isère, entre Chambéry et Grenoble. Située à Goncelin, TransGrésivaudan tient son appellation de sa situation géographique. C'est l'association intermédiaire Adef, fondée en 2001, qui porte le projet au départ. Puis, le 30 mai 2005, TransGrésivaudan devient autonome. Actuellement, l'association est constituée de 3 salariées.

Goncelin, en Isère

C'est dans un pays d'agriculture riche (vigne, arbres fruitiers) et d'élevage (prairies) que Goncelin et ses 2 000 habitants évoluent. Industrie et tourisme offrent quelques perspectives d'emploi. Des transports existent entre Grenoble et Chambéry, mais les horaires ne sont pas adéquats. Il existe peu de transport entre les deux Rives.

Transport à la demande et location de cyclomoteurs

Le développement d'actions en terme de mobilité doit permettre au public en insertion professionnelle de se rendre sur les lieux de formation et de travail, au moyen d'un cyclomoteur ou en étant transporté. Ces actions sont ouvertes aux résidents du Pays du Grésivaudan en difficulté d'insertion professionnelle, dans une démarche d'accès à l'emploi, à la formation, ou désirant se déplacer pour un besoin y étant lié. Un travail en trinôme avec le référent permet un suivi de la personne et un accompagnement de la démarche de mobilité entreprise par celle-ci. Un contrôle technique a lieu tous les mois pour la location de mobylettes. En général il s'agit de personnes qui travaillent. Aussi, il leur est proposé d'investir dans l'achat d'une mobylette ou dans le passage du permis de conduire, afin qu'ils puissent acquérir une véritable autonomie. Ce travail est réalisé par les prescripteurs.

[Transport à la demande](#)

2005 : 168 utilisateurs du TAD

Véhicule : mini-bus 9 places

Horaires : lundi au vendredi 8h-18h. Réservation 48h avant.

Tarif : 1 € / tranche de 10 km.

Durée d'utilisation : 6 mois maximum.

Les femmes sont plus nombreuses à utiliser le TAD, soit 77% en 2003. La majorité vivent seules et ont moins de 40 ans. En 2005, on constate davantage d'hommes, et plutôt dans les transports en groupe ; la tendance est inversée, soit 108 hommes pour 83 femmes.

Location de cyclomoteurs

2005 : 23 locations mobylettes : 21 hommes et 2 femmes

Nombre de cyclomoteurs : 12 (1^{ères} mobylettes : dons de la mission locale au début de l'action, en 2001. Rachat au fur et à mesure. Pas de vente de cyclomoteurs)

Tarif : 5 € / semaine ; 15 € / mois

Caution : 200 €

Points Relais : 2 ; un 3^{ème} point relais est à venir.

Accessoires à disposition : casque et anti-vol

Assurance, réparation, entretien : compris dans tarif ; un mécanicien du centre social de Pontcharra assure la maintenance, ainsi que la Maison familiale de Crolles et prochainement un réparateur de la Terrasse.

Durée de la location : 3 mois renouvelable une fois, jusqu'à 6 mois

Secteur géographique : territoire du Pays du Grésivaudan, et en dehors uniquement s'il n'existe aucune ligne de transport en commun.

Quelques difficultés

Syndicat mixte du Pays Grésivaudan, conseil général, conseil régional et Fonds social européen, Fondation Transdev sont les financeurs actuels. La trésorerie dépend à 95% des subventions publiques. Le retard de paiement des subventions pose problème. Le syndicat mixte du Pays Grésivaudan a aidé à la création d'un fonds propre pour l'association. Le budget s'élève à 120 000€ par an. A cela s'ajoute des difficultés en terme de logistique, d'organisation dans le quotidien telles que les pannes... Pour cela, un travail est réalisé auprès des utilisateurs pour tenter de les responsabiliser. Enfin l'association pense à la fin des contrats aidés et compte assurer une pérennité des postes. Mission locale, animateurs locaux

RMI, centres sociaux, acteurs d'associations, associations d'insertion restent des partenaires privilégiés.

Généralisation du TAD à tout public, renouvellement du parc de cyclomoteurs,

Le syndicat mixte du Pays Grésivaudan travaille sur la création d'une autorité organisatrice des transports urbains (AOTU). Le transport à la demande va se généraliser à tout public. Ainsi l'association est associée à ce travail. La fondation de la Caisse d'épargne a permis un renouvellement du parc de cyclomoteurs. Un développement n'est pas vraiment possible actuellement étant donné les coûts importants que cela suppose.

Des conseils...

Etre très prudent au niveau du fonctionnement et de la trésorerie. Se constituer un fonds propre. Bien réfléchir au plan de financement sur plusieurs années, être vigilant par rapport aux contrats de location, aux montants des cautions. Voir ce qui se fait ailleurs.